

Un bassin d'activité à l'épreuve de la Seconde Guerre mondiale : les mines de potasse d'Alsace (1937-1949)

Jean-Marie Kuppel



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/alsace/2555>

DOI : [10.4000/alsace.2555](https://doi.org/10.4000/alsace.2555)

ISSN : 2260-2941

Éditeur

Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2016

Pagination : 411-423

ISSN : 0181-0448

Référence électronique

Jean-Marie Kuppel, « Un bassin d'activité à l'épreuve de la Seconde Guerre mondiale : les mines de potasse d'Alsace (1937-1949) », *Revue d'Alsace* [En ligne], 142 | 2016, mis en ligne le 01 octobre 2016, consulté le 15 mai 2020. URL : <http://journals.openedition.org/alsace/2555> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/alsace.2555>

Tous droits réservés

Un bassin d'activité à l'épreuve de la Seconde Guerre mondiale : Les mines de potasse d'Alsace (1937-1949)

Le projet qui est à l'origine de nos recherches¹ est d'expliquer la complexité de l'histoire des mines de potasse d'Alsace pendant la Seconde Guerre mondiale, les ruptures et les continuités de l'organisation administrative et de l'exploitation du bassin potassique entre démocratie et dictature.

Motivations et cheminements de la recherche

Plus grand employeur d'Alsace, dans un bassin d'emploi d'une superficie de 200 km² situé au nord de la ville de Mulhouse, avec une importante main-d'œuvre étrangère essentiellement d'origine polonaise au sein d'une entreprise propriété de l'État français, les MDPA (Mines domaniales de potasse d'Alsace), et d'une société privée, KST (Kali Sainte-Thérèse), le bassin potassique alsacien constitue un territoire avec une organisation propre qui se construit entre les deux guerres. Avec l'exploitation de la potasse et la fabrication de produits dérivés comme les engrais se développe une activité vitale pour l'agriculture française et son indépendance en matière de fumure des sols. Or, cette activité passe brutalement aux mains des Allemands et voit la structure de ses sociétés modifiée conformément au système économique national-socialiste.

1. L'auteur a soutenu sa thèse « Un bassin d'activité à l'épreuve de la Seconde Guerre mondiale : les mines de potasse d'Alsace (1937-1949) », préparée sous la direction de Nicolas Stoskopf, le 16 décembre 2014 à Mulhouse devant un jury composé de Hervé Joly, Marcel Boldorf, Nicolas Stoskopf, Claude Muller et René Giovanetti. Il est retraité de la fonction publique et membre associé du CRESAT. Une autre version de cette position de thèse a déjà été publiée dans *Les Actes du CRESAT*, n° 12, 2015, p. 115-126.

L'histoire des entreprises en Alsace annexée entre 1940 et 1945 étant très peu étudiée, la particularité de l'organisation de cette activité minière nous a conduits à effectuer des recherches sur les mines de potasse et leur fonctionnement durant l'Annexion.

L'histoire de la potasse alsacienne de cette période a été abordée ou étudiée à travers les souvenirs de mineurs et différents thèmes : les mineurs polonais, le monde associatif, le service médical, les relations sociales, les monographies locales. S'inscrivant dans la ligne des historiens qui se sont risqués à travailler, dans une approche monographique locale, sur l'histoire des entreprises sous l'Occupation, nous avons essayé d'étudier les mines de potasse d'Alsace dans leur complexité et sous leurs différents aspects, de 1937 à 1949. Cette thèse est à ce jour, en Alsace, le seul document concernant l'étude d'une activité industrielle pendant l'Annexion.

Débordant sur la période stricte de la guerre, afin de comprendre l'évolution des structures des entreprises, cette étude débute en 1937 avec la promulgation, le 23 janvier, de la loi sur l'organisation de la potasse en France mettant fin au régime provisoire concernant les MDPA et la SCPA (Société commerciale des potasses d'Alsace) mis en place en 1924. La deuxième borne choisie, 1949, correspond à la reprise générale de l'activité minière, les dommages de guerre étant dans l'ensemble réparés, le personnel épuré et la production remise en route à pleine puissance.

Cette étude du bassin potassique pendant la Seconde Guerre mondiale ne peut se comprendre sans retracer l'historique de l'exploitation de la potasse alsacienne entre France et Allemagne (une découverte alsacienne, une exploitation allemande au départ), la juxtaposition d'une société privée et d'une entreprise publique et les relations commerciales nouées entre les deux pays.

La thèse se déroule selon un plan chronologique et thématique. Il était d'abord envisagé une étude chronologique en trois parties : avant l'Armistice, l'Annexion et après la Libération. Mais face à une disproportion des parties (la seconde aurait été trop volumineuse) et de nombreuses redites possibles, nous avons décidé de combiner plan chronologique et plan thématique. Une première partie traite de l'histoire des mines de potasse de la découverte à l'Armistice. La partie concernant la période de l'Annexion est divisée en deux thèmes : l'administration et le fonctionnement des mines. La quatrième partie concerne la libération du bassin potassique, la nouvelle organisation et la reprise de l'activité avec ses problèmes et ses difficultés de 1945 à 1949.

Ce plan permet une meilleure compréhension de la période allemande, en particulier l'organisation administrative qui évolue tout au long de la guerre, les relations entre les professionnels de la mine et les politiques,

l'organisation de la vie de l'entreprise, et également les conditions du retour de l'administration française.

Démarche méthodologique, sources et difficultés

Nous avons choisi de rédiger cette histoire d'entreprise en nous basant sur les sources existantes, avec l'appui d'une importante historiographie française et allemande, et non sur des témoignages qui deviennent rares et sur les recueils de souvenirs. Comme toujours en histoire, la recherche a ainsi été tributaire de la quantité, de la qualité et de la fiabilité des sources. Par conséquent, le chercheur doit accepter l'idée d'une impossible exhaustivité.

Cette thèse s'appuie sur un important corpus d'archives publiques et privées, françaises et allemandes, déposées principalement aux Archives départementales du Haut-Rhin pour les Mines domaniales de potasse d'Alsace (MDPA) et aux Archives municipales de Mulhouse (fonds du Centre rhénan d'archives et de recherches économiques – CERARE) pour Kali Sainte-Thérèse (KST) et la Société commerciale des potasses d'Alsace (SCPA).

L'étude de ces sources a présenté quelques difficultés et interrogations sur leur usage par les dirigeants, démontrant ainsi certaines limites. Un recul par rapport aux archives a dû être pris car les points de vue des directions allemande et française sur un même sujet différaient, en particulier concernant les chiffres du personnel employé. En effet, les données statistiques ne permettent jamais d'établir le nombre d'ouvriers et d'employés travaillant dans les mines. Les chiffres sont souvent incomplets et il a fallu procéder à des recoupements afin d'établir des statistiques proches de la réalité. Une première difficulté se présente dans la classification de la main-d'œuvre : inscrits, disponibles, présents². Il se dégage l'impression que la direction ne sait jamais quel est le nombre exact d'ouvriers travaillant dans son entreprise, sauf si elle doit établir une statistique à un moment donné pour un organisme ou un ministère demandeur. On jongle avec les chiffres des ouvriers inscrits, disponibles et présents selon les nécessités du moment. Se présente alors une autre difficulté, celle de la fiabilité et de la véracité de ces chiffres (on prend par exemple le chiffre des inscrits ou des disponibles pour les présents), selon qu'il faille augmenter ou stabiliser le nombre de personnes employées,

2. Les inscrits constituent la totalité du personnel des mines. Les disponibles sont les ouvriers et employés qui ne sont ni mobilisés ni prisonniers ; mais ils peuvent être en congé, en maladie ou déplacés provisoirement dans les mines de Buggingen au pays de Bade ou en Saxe. Les présents constituent l'effectif réel sur le carreau des mines et dans l'administration.

en particulier lors d'une demande de main-d'œuvre ou d'attribution d'affectés spéciaux. Ainsi, seuls les états statistiques très détaillés, mais peu nombreux, établis à une date déterminée donnent une bonne photographie de l'activité et de l'emploi du personnel dans les mines.

D'autre part, des lacunes apparaissent. Ces archives ne contiennent presque rien sur les résistances. Les vols de matériels ou même d'explosifs ne sont, semble-t-il, pas répertoriés, du moins pas par écrit. Des procédures disciplinaires sont engagées par la direction, mais uniquement pour des manquements au travail et non pour des faits de résistance active ou même passive. La direction aurait-elle eu peur d'une éventuelle intrusion de la Gestapo dans les mines qu'elle dirige presque en toute liberté, exerçant elle-même des pouvoirs de police? Néanmoins, l'exploitation de ces archives a permis d'accumuler une masse d'informations concernant l'organisation et le fonctionnement des entreprises minières, même si les chiffres sont parfois sujets à caution.

Aux Archives départementales du Bas-Rhin (ADBR) se trouvent les textes généraux sur les mines, les lois et règlements du Reich, les ordonnances du chef de l'Administration civile en Alsace concernant le droit minier, l'organisation des entreprises, la formation professionnelle, les salaires et avantages sociaux, la médecine préventive obligatoire, et les rapports des *Kreisleiter* de Mulhouse et de Guebwiller qui montrent leur zèle pour nazifier leur arrondissement, se heurtant souvent au directeur des mines qui fait passer la logique d'entrepreneur avant la stricte application des principes nazis.

Au Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales (CARAN) à Paris, seules deux séries ont été dignes d'intérêt : les archives allemandes de la Seconde Guerre mondiale (AJ 40) et les organismes issus de l'armistice de 1940 (AJ 41). Ces archives renferment très peu d'éléments sur les mines de potasse alsaciennes, mais portent plutôt sur des généralités concernant l'administration de l'Alsace, des études sur l'occupation de l'Alsace et des échanges de correspondance entre les ministères, les autorités d'occupation et la délégation allemande auprès de la commission d'armistice. L'inventaire de ces deux séries nous renvoie vers les archives militaires de Fribourg-en-Brigau.

Celles-ci (*Bundesarchiv-Militärarchiv Freiburg*) contiennent de nombreuses données de la *Rüstungsinspektion Oberrhein* (Service d'inspection de l'armement de l'armée d'occupation du Rhin supérieur) et de ses bureaux de Colmar et de Strasbourg. Elles permettent de suivre la vie économique alsacienne durant l'Annexion et, en particulier, l'industrie de guerre. Très peu de documents concernent précisément les mines de potasse d'Alsace.

En revanche, tous les éléments concernant la propagande subversive, les différents troubles liés à l'incorporation forcée et à la nazification, ainsi que la mise en application, à la Libération, de l'épuration politique et économique ont pu être rassemblés lors de la consultation des archives du service des renseignements généraux déposées aux Archives départementales du Haut-Rhin. Néanmoins, l'accès aux dossiers individuels des mineurs concernés par l'épuration et à leurs dossiers judiciaires n'a pas été possible.

Les archives des mines de Buggingen³ n'ont pas pu être consultées ayant été dispersées ou détruites en 1972 lors de la fermeture du site par la société K+S (*Kali und Salz*) dont le siège se trouve à Kassel.

D'autre part, les mêmes difficultés pour consulter les archives des communes du bassin potassique, en particulier les comptes-rendus des réunions des conseils municipaux, ont été constatées. Ceux-ci ont été détruits soit volontairement, soit lors des bombardements pendant la libération des communes de Wittelsheim, Kingsersheim, Pulversheim et Bollwiller, et ne sont conservés que partiellement à Wittenheim et à Ensisheim. Dans ce cas, les discussions du conseil ne portent guère sur les mines mais sur le ravitaillement de la population et l'ordre public.

Dans le cadre de cette thèse, il est à noter l'importance de l'apport de l'historiographie française et allemande concernant l'histoire des entreprises, en particulier les travaux du Groupement de recherche n° 2539 du CNRS intitulé « Les entreprises françaises sous l'Occupation », et ceux de la Société d'histoire des entreprises allemandes.

En Alsace, l'histoire des entreprises entre 1939 et 1945 est encore très peu explorée. La publication de la thèse de Lothar Kettenacker, en 1978, sur la politique de nazification de l'Alsace, a permis le développement de la prise de conscience de l'importance du passé et de la conservation de la mémoire. À partir des années 1990, la période étudiée est évoquée entre autres par Nicolas Stoskopf dans ses ouvrages sur la fabrique de produits chimiques de Thann et Mulhouse⁴ et sur la Société alsacienne de constructions mécaniques⁵, Michel Hau pour la Maison De Dietrich⁶ et René Walther pour Pechelbronn⁷.

3. Les mines de Buggingen, en Bade du sud, se trouvent dans le prolongement du bassin potassique alsacien et appartient en 1939 à la société Preussag (*Preussische Bergwerks- und Hütten-Aktiengesellschaft* - Société prussienne par actions des mines et hauts-fourneaux).

4. Marc DROUOT, André ROHMER et Nicolas STOSKOPF, *La fabrique de produits chimiques Thann et Mulhouse*, Strasbourg, La Nuée bleue, 1991.

5. Nicolas STOSKOPF in Marie-Claire VITTOUX (dir.), *SACM, quelle histoire! : de la fonderie à l'université, 1826-2007*, Strasbourg, La Nuée bleue, 2007.

6. Michel HAU, *La Maison De Dietrich de 1684 à nos jours*, Strasbourg, Éd. Oberlin, 1998.

7. René WALTHER, *Les activités pétrolières de Pechelbronn (1735-1970)*, thèse de doctorat sous la direction de Michel HAU, Université de Strasbourg 2, 2005 publiée sous le titre *Pechelbronn* :

Concernant les mines de potasse, après des chroniques, des souvenirs et les récits des conflits sociaux, il faut attendre la thèse d'Yves Frey sur l'histoire des Polonais dans le bassin potassique alsacien, en 1999, pour découvrir une première histoire des mines de potasse d'Alsace de 1918 à 1948, et une première exploitation des archives des sociétés, ce qui en fait une précieuse base de données quant à ses références archivistiques et bibliographiques⁸.

Apports de la thèse à l'histoire des entreprises alsaciennes sous l'Annexion et après la Libération

À l'issue de cette recherche, les enseignements sont nombreux et peuvent être classés en trois grandes catégories :

- l'importance des différents acteurs de l'histoire de la potasse, tous issus du monde minier ;
- la nouvelle organisation des mines : des choix pragmatiques ;
- le retour de l'administration française : épuration et continuité assumées.

Le rôle prépondérant des acteurs

Les différents acteurs des mines de potasse sont tous issus du monde minier. Ce sont des professionnels de la mine, polytechniciens et/ou ingénieurs des mines, et non des politiques ou des idéologues. On assiste à une continuité chez les dirigeants, que ce soient les Français qui sont nommés par l'État sur proposition du conseil d'administration (sauf pour KST) et les Allemands nommés par le chef de l'Administration civile sur proposition de la Preussag.

Trois hommes-clés tiennent un rôle important entre les deux guerres : Pierre de Retz de Serviès (MDPA), qui construit le territoire en liaison avec Félix Cussac, assisté de Louis Bourdieu (KST).

Dans cette même période, Jean-Louis Le Cornec développe la SCPA et lui assure une place importante sur le marché mondial.

Avec la prise de possession des mines par les Allemands en juin 1940, deux ingénieurs allemands nommés par le *Gauleiter* Wagner dirigent successivement l'ensemble des mines : Walter Gross, directeur des mines

à la source du pétrole, 1735-1970, Strasbourg, Hirlé, 2007.

8. Yves FREY, *Polonais d'Alsace. Pratiques patronales et mineurs polonais dans le bassin potassique de Haute-Alsace, 1918-1948*, Besançon, Presses universitaires franc-comtoises, 2003.

de Buggingen, chargé du séquestre de juin 1940 à juillet 1941, puis Paul Heiermann, *Bergassessor*, membre du comité de direction de la société Preussag à Berlin.

Quatre autres personnages-clés de cette étude méritent notre attention.

- Louis Crussard, président du Comité d'organisation de l'industrie des combustibles minéraux solides de 1943 à 1944, spécialiste reconnu du monde minier, dirige les MDPAs depuis le siège parisien de la société.
- Alfred Ourbak prend en main la SCP (Société Commerciale des Potasses) depuis Montluçon à partir de 1939.
- André Fanton d'Andon occupe une place très importante dans l'histoire de la potasse française de 1924 à 1957, directeur général adjoint des MDPAs avant la guerre, puis responsable de la direction des Mines au ministère de la Production industrielle de 1940 à 1944, et directeur général des MDPAs à partir de 1944.
- Dernier acteur qui joue un rôle essentiel dans cette période : Lambert Blum-Picard. Membre du conseil d'administration des MDPAs, il est obligé de se réfugier en Angleterre à cause des lois raciales. Il devient conseiller économique auprès du général de Gaulle. Le 25 novembre 1944, il est nommé président du conseil d'administration des MDPAs (poste qu'il occupera jusqu'en 1963) et appelle auprès de lui André d'Andon. Son influence au moment de l'épuration professionnelle sera déterminante.

Une administration allemande des mines unifiée et la continuité du développement de la production

Lors de la prise de possession des mines en juin 1940, le *Gauleiter* Wagner les place sous séquestre et en charge Walter Gross, sans tenir compte des protestations officielles du gouvernement français et des sociétés minières. Pour une reprise rapide de l'activité, Gross s'appuie sur l'encadrement alsacien. Il confie la direction administrative de KST à Frédéric Steinbach et la direction des puits à l'ingénieur Paul Hubert. Il maintient aussi en poste les ingénieurs alsaciens comme Georges Ettheimer aux MDPAs.

Par contre, l'intérêt des grands groupes miniers allemands, qui possédaient des puits avant 1918, fait réagir Wagner qui transmet le séquestre à la société Preussag de Berlin, la chargeant d'exécuter l'activité au sein d'une société filiale unique. *Elsässische Kaliwerke* est créée le 29 août 1941.

En 1942, Wagner décide de diriger lui-même le séquestre au nom du Reich et l'exploitation est confiée à *Elsässische Kaliwerke* (Entreprise de potasse alsacienne).

L'ordonnance du 5 novembre 1942, qui supprime la loi de 1937 sur l'organisation de la potasse en France, n'a aucune répercussion sur la marche de l'entreprise ni sur les règles commerciales mises en place en 1940. Elle entérine officiellement un état de fait. Les mines sont une « vache à lait » pour Wagner car il s'attribue des ressources financières très importantes pour son administration (93 % du bénéfice distribué des MDPA, 97 % de KST, soit entre 50 et 60 % du bénéfice net).

La germanisation des mines change-t-elle fondamentalement la vie de l'entreprise? L'action du *Deutsche Arbeitsfront* (DAF – Front allemand du travail), chargé d'organiser la vie sociale et collective de l'entreprise ainsi que l'endoctrinement, trouve dans les mines alsaciennes des directeurs réticents à se laisser dépouiller de leurs attributions. Heiermann contrôle l'action des *Betriebsobmänner* (représentant le DAF) et ne veut aucune intervention directe du parti nazi dans l'entreprise. Il considère qu'il est le seul à pouvoir mettre en application la *Betriebsgemeinschaft* (communauté d'entreprise) réservée aux Allemands et aux peuples assimilés, avec le soutien et la confiance de Wagner. Presque tous les postes de direction sont confiés à des ingénieurs allemands. Les ingénieurs alsaciens sont écartés, voire envoyés en Allemagne s'ils n'adhèrent pas au système. Par contre, les agents de maîtrises restent à leur poste pour la bonne marche de l'entreprise. Steinbach se retrouve à un poste subalterne à la direction administrative et Ettheimer, refusant de s'engager dans le parti nazi, est envoyé dans les salines de Durremberg et Artern en Allemagne. Il est difficile de chiffrer l'implication de l'encadrement alsacien car il n'existe aucune statistique distinguant les Alsaciens et les Allemands. Lors de l'épuration, seuls quatre ingénieurs ont été condamnés à une interdiction d'occuper un poste de commandement.

Heiermann possède une marge de manœuvre accordée par Wagner dans la gestion de l'entreprise. Il n'exclut pas forcément les ouvriers étrangers de certains avantages sociaux (les mineurs polonais touchent des primes de rendement et des primes de Noël et aucune discrimination ne s'applique à eux en matière de logement et de loyers). Il s'oppose à la création d'un ghetto polonais. Les mesures d'hygiène et de santé s'appliquent à tous sans exception. Une revue d'entreprise voit le jour.

L'interventionnisme en matière associative diffère fondamentalement entre la période française et la période allemande, même s'il peut revêtir des formes similaires dans l'organisation. La direction veut des ouvriers productifs et disciplinés avec un esprit de solidarité et de camaraderie.

Les actions de propagande connaissent des limites dans le bassin potassique où la participation volontaire aux activités physiques et culturelles est faible. La résistance est, à part quelques cas plus ou moins isolés et de petits groupes actifs au début de la guerre, plutôt passive et

individuelle. Après les arrestations et les condamnations de 1942-1943, le mouvement de résistance actif est plus ou moins en sommeil. Dans les mines, cela se traduit surtout par la distribution des journaux clandestins comme *Der Kalikumpel* qui incite les ouvriers à réduire les rendements et à entraver la production de guerre. Aucun sabotage de l'outil de travail n'a été répertorié et la direction des mines n'a jamais fait appel à la Gestapo. Les problèmes sont réglés à l'intérieur de l'entreprise.

Les cités du bassin potassique sont restées l'affaire des mines qui contribuèrent à organiser la vie de leurs habitants sans l'ingérence des instances politiques et policières. La nazification est plutôt mesurée par rapport à la politique mise en place par Wagner.

L'administration allemande n'a pour seul but que le développement de la production dans les meilleures conditions possibles, ayant trouvé en juin 1940, un outil de travail intact. Ainsi, les records d'extraction de sel brut sont atteints en 1941 et en 1943 (respectivement 4 235 426 t et 4 195 111 t, par rapport à 3 569 269 t en 1939).

Afin de remplir les objectifs de production fixés, la direction des mines emploie le maximum de mineurs qu'elle puisse embaucher. Elle fait revenir d'Allemagne les mineurs envoyés en 1940 et maintient tous les Polonais à leur poste (plus de 10 % de l'effectif total). Le retour des prisonniers de guerre alsaciens et l'emploi de femmes permet de compenser en partie certains départs de mineurs dans l'armée allemande.

Néanmoins, la direction fait appel à trois types de main-d'œuvre supplémentaire qu'Yves Frey a appelé « les nouveaux esclaves » :

- les prisonniers de guerre polonais et russes, puis italiens (en octobre 1943) ;
- les ouvriers civils (*Ostarbeiter*) polonais et ukrainiens ;
- les prisonniers de droit commun du pénitencier d'Ensisheim, situé à proximité des puits miniers.

Les *Ostarbeiter* et les prisonniers de guerre sont hébergés dans les sept foyers de célibataires des cités et dans deux baraques situées près des puits à Richwiller et à Bollwiller. Ces bâtiments sont entretenus et clôturés, et la surveillance est exercée par des soldats allemands. La direction de chaque camp est assurée par un agent de maîtrise des Mines recruté parfois parmi les Polonais *Volksdeutsche*, responsable de la surveillance et du ravitaillement. Tous ont droit aux mêmes rations que tous les mineurs. Les discriminations raciales telles qu'elles se pratiquent dans les camps allemands ne se retrouvent pas en Alsace. Les ouvriers volontaires ou forcés trouvent des conditions d'hébergement correctes. Ainsi, nous pouvons

parler d'une spécificité alsacienne dans le traitement des ouvriers forcés employés dans les mines de potasse.

Une certaine stabilité du nombre de mineurs inscrits apparaît dans les tableaux statistiques qui ne traduisent pas forcément les fluctuations des chiffres au cours d'une même année. Malgré les difficultés, il faut noter que le directeur Heiermann a toujours refusé de faire appel à l'emploi de détenus du camp de concentration du Struthof et du camp de détention de Schirmeck, contrairement à la politique en vigueur en Allemagne.

Afin d'assurer rapidement la formation de nouveaux mineurs, la direction des mines ouvre ses propres écoles pour former les apprentis et les cadres, la formation professionnelle étant toujours valorisée en Allemagne.

Ainsi est créée à Mulhouse, avec la participation des mines, la *Gewerbliche Berufsschule* (École de formation professionnelle pour l'industrie et le commerce) ouverte aux apprentis de tous les corps de métiers. Pour les mines, elle forme les ouvriers du fer et du bois.

À Pulversheim sont ouvertes la *Bergmännische Bergschule* (École de formation professionnelle des mineurs), la formation pratique s'effectuant dans le puits Max (les apprentis polonais sont acceptés) et la *Bergschule Mühlhausen* (École des mines de Mulhouse) destinée à la formation des agents de maîtrise.

Ces structures permettent aussi la propagation des idées nazies dans le milieu ouvrier, mais veulent surtout mettre en avant la solidarité de classe, le mineur étant considéré comme faisant partie d'une élite ouvrière.

Le retour de l'administration française : une continuité assumée

Avec le retour des mines de potasse à la France, Robert Lacoste, ministre de la Production industrielle, sur proposition de Lambert Blum-Picard et d'André d'Andon, décide, fin décembre 1944, de maintenir l'organisation allemande des mines, la trouvant efficace et adaptée à une relance rapide de l'activité. L'exploitation de toutes les mines sera provisoirement effectuée par les MDPa, pour son compte et celui de KST. Un accord d'exploitation est conclu entre les MDPa et KST (qui était plus ou moins menacée de nationalisation) en avril 1945.

La formation professionnelle mise en place est maintenue et développée. Les MDPa, reprenant le modèle allemand, ouvrent l'École professionnelle des mines de Pulversheim en août 1945 et trois centres de préapprentissage sont créés. La mine-école Max est remise en service en octobre.

Les MDPa ouvrent également l'École technique et pratique des mines de Mulhouse à Pulversheim (ancienne *Bergschule Mühlhausen*) destinée à la

formation des agents de maîtrise pour les MDPa, mais également pour les autres entreprises de la région.

Dans ce domaine, nous sommes aussi dans la continuité de la vie de l'entreprise.

Devant la lenteur de la constitution d'un comité d'épuration des mines, André d'Andon met en place des sous-commissions chargées de préparer les dossiers dès février 1945. Il insiste auprès du préfet pour accélérer cette création car l'agitation gagne les mines, de nombreux ouvriers ne veulent pas côtoyer ceux qui ont fait du zèle, se sont engagés auprès des Allemands ou ont occupé des fonctions de direction à l'époque nazie.

Le comité d'épuration des mines est créé le 24 mars 1945 (le comité régional le 12 juin, une section particulière pour les mines le 24 septembre à Mulhouse pour accélérer le traitement des nombreux dossiers présentés). En mars 1946, 515 arrêtés ont été pris par le commissaire régional de la République, homologuant presque toutes les propositions présentées.

En janvier 1947, l'épuration est terminée : 820 dossiers ont été constitués pour l'ensemble du bassin potassique (sur un total d'environ 10 000 ouvriers, employés et cadres) et 715 sanctions ont été prises. Elle a été sévère par rapport au reste de la France puisque près de 400 licenciements sans indemnités ont été prononcés, et elle se place au même niveau que les sanctions prises à la SNCF (625 révocations en Alsace contre 514 pour le reste de la France) ou dans les PTT (203 licenciements contre 257).

Toutefois, seuls onze membres du personnel ont été condamnés par l'autorité judiciaire et emprisonnés pour des raisons politiques. On ne connaît pas le sort judiciaire des 128 engagés volontaires dans l'armée allemande. Parmi le personnel licencié se trouvent plus de 80 personnes ayant fui en Allemagne comme le *Hauptbetriebsobmann* (délégué général du *Deutsche Arbeitsfront* dans l'entreprise) et les *Betriebsobmänner* alsaciens (un délégué par puits) et leurs collaborateurs.

Les dirigeants français de l'entreprise ne sont pas touchés par les mesures d'épuration, les mines étant placées sous séquestre et administrées directement par les Allemands. Alfred Ourbak, directeur de la SCP, n'a pas travaillé pour l'Allemagne mais pour la France et son agriculture dans le cadre d'un accord avec le *Deutsches Kalisyndikat* (Syndicat allemand de la potasse) prévoyant l'attribution d'un quota de livraisons de potasse alsacienne. Louis Crussard, président du conseil d'administration et directeur général des MDPa jusqu'en novembre 1944, n'est pas inquiet alors qu'il a exercé la présidence du Comité d'organisation de l'industrie des combustibles minéraux solides. Aucun lien direct avec l'Occupant n'a

pu être établi et sa « politique habile » à ce poste lui a valu la reconnaissance du milieu patronal minier⁹.

Le cas d'André Fanton d'Andon est plus complexe. Directeur général adjoint des MDPA jusqu'à l'Armistice, il est nommé, le 1^{er} octobre 1940, directeur des Mines au ministère de la Production industrielle, poste qu'il occupera jusqu'au 1^{er} décembre 1944. Il semble que son action (il obtient le retour en France de la plupart des ingénieurs des mines prisonniers et le maintien en place des mineurs soumis au Service du travail obligatoire) lui permette la reconnaissance de ses pairs à la Libération¹⁰. Le 25 novembre 1944, il est nommé par décret directeur général des MDPA. Léon Tinelli évoque la question de cette nomination d'un fonctionnaire du gouvernement de Vichy qui ne déclenche aucune réaction du monde politique ni du monde ouvrier, l'heure étant à la reconstruction¹¹. André d'Andon pourrait avoir été protégé par Lambert Blum-Picard. Leurs relations sont étroites depuis l'École des mines de Paris où ils font partie de la même promotion. Entre les deux guerres, leurs chemins se croisent dans le monde minier et aux MDPA où Blum-Picard est membre du conseil d'administration. Avec la mise en œuvre des lois raciales en France, Blum-Picard est suspendu de son grade d'ingénieur général des mines et de toute fonction, puis révoqué. Il rejoint alors le général de Gaulle à Londres auprès duquel il devient conseiller économique puis secrétaire général du ministère de la Production industrielle en septembre 1944. Le 25 novembre 1944, il est nommé par décret aux fonctions de président du conseil d'administration des MDPA et du conseil de surveillance de la SCPA, tout en conservant ses fonctions administratives au ministère. Ainsi, avec André d'Andon, il est chargé de la reconstruction du bassin potassique meurtri par la guerre et de la réorganisation de l'administration des mines. À ce titre, il dirige et active l'épuration du personnel des mines de potasse.

9. Annales des Mines, archives, biographie de Louis Crussard.

10. Annales des Mines, archives, biographie d'André Fanton d'Andon.

11. Léon TINELLI, *Les mines de potasse. De l'entreprise d'État à la société anonyme, 1945-1967*, Strasbourg, L'Alsace Imprimés, 2000, p. 20 ; Léon TINELLI, *L'histoire inédite des mines de potasse, 1904-1945. Les luttes des mineurs*, Strasbourg, L'Alsace Imprimés, 1999, p. 168.

Conclusion

Au terme de cette recherche, nous constatons que l'histoire des mines de potasse d'Alsace s'inscrit dans une alternance de continuité et de rupture selon les périodes et les domaines.

Dans une Alsace annexée, 1940 marque incontestablement une rupture du système d'administration de l'activité potassique et la mise en place des principes nazis. Mais les acquis sociaux des ouvriers et l'organisation socio-médicale sont conservés. La logique économique de production l'emporte sur les autres considérations, ce qui explique la continuité se dégageant de cette étude, d'autant qu'à la Libération, l'administration française maintient en place l'organisation allemande et la formation professionnelle.